

GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX

Géoréférencement des réseaux

Compilation de l'ensemble des informations attenantes au positionnement des réseaux :

Le marquage au sol fait l'objet d'un relevé topographique d'une précision centimétrique. Une table de géocodification regroupant l'intégralité des ouvrages (chambre de tirages, armoires, candélabres, remontés aéro souterraines...) est utilisée et peut-être modifiée afin de répondre à l'intégralité des exigences du client (mise à la charte).



Plan des réseaux

La position exacte des réseaux est reportée sur plan (logiciel AutoCAD) avec les indications de la planimétrie, alimétrie, la profondeur. Les plans reprennent toutes les informations contenues sur le terrain (tampons, vannes, coffrets, diamètres...).



Levé topographique - PCRS

Le levé topographique est le géoréférencement de tous les éléments constituant le corps de rue. Il sert de fond de plan géoréférencé pour le récolement des réseaux. Le levé peut s'appliquer selon les exigences du Plan de Corps Rue Simplifié (type PCRS).

